

Rôle de Tournai comme pôle d'attraction du protestantisme régional après le traité de la Barrière

Le titre de cet exposé peut surprendre, la Belgique en général et Tournai en particulier n'étant pas renommés être des régions très protestantes. Néanmoins Tournai a joué un rôle indéniable pour le protestantisme régional. Ce rôle s'explique bien sûr par le contexte de l'époque du traité de la Barrière et il va falloir que je fasse une plongée dans le passé pour vous remémorer ce contexte.

Reportez vous donc en pensée il y a trois siècles et demi, vers 1660. Lorsque le jeune Louis XIV accède véritablement au pouvoir en France, c'est-à-dire lorsqu'il se libère de la régence de sa mère à la mort du cardinal Mazarin, il est traumatisé par la Fronde, cette guerre civile qui a contesté le pouvoir royal. Il veut la paix intérieure. Comme vous le savez sûrement, un des meilleurs moyens d'unir les partis dans un pays est de faire l'union contre un ennemi extérieur. Louis XIV n'a pas eu longtemps à chercher pour trouver un ennemi à combattre.

En ce temps-là comme aujourd'hui l'Espagne est au sud de Paris, derrière les Pyrénées, mais elle est également au nord du royaume : l'Artois, le Cambrésis, la Flandre et le Hainaut sont espagnols. La frontière n'est qu'à 160 km au nord de Paris et la capitale est d'autant plus à la portée d'une incursion espagnole qu'il n'y a pas d'obstacle naturel important entre Arras et Paris. Mettez-vous dans la peau du jeune Louis XIV, il rêve d'une France à l'abri des invasions étrangères, derrière des frontières naturelles, il rêve de la rive gauche du Rhin. Il n'aura donc de cesse de repousser cette frontière franco-espagnole vers le nord et ceci explique certaines clauses des traités qui ont mis fin, provisoirement, à quelques campagnes militaires victorieuses de l'époque.

- 1659 traité des Pyrénées : annexion de l'Artois et d'une partie du Hainaut.
- 1662 Dunkerque est achetée aux Anglais et définitivement rattachée au royaume.

- 1668 paix d'Aix-la-Chapelle : annexion de la Flandre française avec Lille et Douai.

- 1678 paix de Nimègue : Cambrai, Maubeuge et Valenciennes viennent rejoindre la couronne et donner grosso modo à la frontière sa physionomie actuelle, mais la France rend à l'Espagne Furnes, Courtrai, Ath, Binche et Charleroi conquises entre temps.

En 1700 meurt Charles II roi d'Espagne. Il n'a pas d'héritier. L'empereur d'Autriche revendique le trône mais le roi de France est aussi sur les rangs : ils ont tous les deux épousé une infante d'Espagne. Si Louis XIV avait gain de cause cela ferait de la France un pays allant de Gibraltar à l'embouchure de l'Escaut. Ni les Hollandais ni les Anglais ne veulent d'une France trop puissante. Il vont donc se ranger du côté de l'empereur et s'allier avec lui pour créer une véritable barrière face aux intentions françaises. Dans ces Pays-Bas espagnols sans souverain régissant reconnu, ce sont les alliés qui décident.

Par traité signé à La Haye le 29 octobre 1709 entre les Provinces-Unies et la Grande-Bretagne, les Hollandais obtiennent le droit de tenir garnison le long de la frontière française dans huit villes des Pays-Bas espagnols, dont Tournai. La Barrière ainsi constituée donne son nom au traité. Mais il n'y a pas un traité de la Barrière, il y en a au moins trois. Après des négociations qui ont lieu entre la France et la Grande-Bretagne au cours des années 1711 et 1712, le premier traité est aboli. Un deuxième traité est signé le 30 janvier 1713 à Utrecht. Par ce traité les Provinces-Unies obtiennent le droit de tenir garnison dans onze villes, dont Tournai, et de nommer les commandants de ces places. Un troisième traité est signé à Anvers le 15 novembre 1715. C'est maintenant l'empereur d'Autriche, qui accorde aux Provinces-Unies le droit de tenir garnison dans les villes de la Barrière.

En fait il semble¹ bien qu'un premier accord réglant le sort de troupes hollandaises sur les terres du roi d'Espagne ait été signé sensiblement avant 1709, mais la ville de Tournai, alors occupée par les Français, n'était pas concernée par ce premier traité. L'existence d'un traité avant 1709 est confirmée par le fait qu'on

¹ Préface du recueil des actes des Églises de la Barrière Le Cateau 1894

trouve des actes datant de 1707 dans les registres de l'Église wallonne de Menin. Il est tout à fait inconcevable qu'une Église protestante ait pu, sans traité, s'établir librement dans cette région où sévissait encore l'Inquisition. Le traité de 1709 reconnaissait aux Hollandais le droit d'avoir leurs pasteurs pour leurs troupes et le droit de pratiquer discrètement leur religion dans ces Pays-Bas très catholiques. Au fil des modifications du traité l'exercice du culte protestant a été reconduit dans des conditions très semblables.

Vous devinez le parti que les protestants des régions voisines ont très vite tiré de cette situation. Depuis la Révocation de l'édit de Nantes en 1685, il n'y a pratiquement plus de possibilité d'exercer la religion réformée en France autrement que dans l'intimité des familles et encore n'est-ce pas sans risque. Il n'y a plus de temples, ils ont été détruits, il n'y a plus de pasteurs, ils ont été contraints à l'exil. Le troupeau des fidèles a considérablement fondu par le jeu conjugué des abjurations et de l'émigration. On peut penser qu'il ne reste guère de protestants dans cette région vingt ans après la Révocation. Pourtant à Menin, Ypres ou Armentières on voit dans les registres que des protestants français géographiquement proches se rattachent à ces Églises de la Barrière, dès leur implantation. Pour Tournai il en va bien sûr de même. Les protestants de la région de Rongy, Lecelles, Saint-Amand-les-Eaux et Valenciennes en particulier viennent y faire baptiser leurs enfants. On vient aussi y communier, en particulier à Pâques.

Puis le bouche à oreille a fonctionné et on est venu de plus loin, de beaucoup plus loin, se marier devant les pasteurs de Tournai, malgré les peines encourues car je vous rappelle qu'une décision royale du 16 juin 1685, quelques mois avant la Révocation de l'édit de Nantes², avait interdit les mariages hors de France « *à peine des galères pour les hommes et de la confiscation des biens et du bannissement pour les femmes* ».

Apparemment ces mesures n'ont pas suffi à décourager bon nombre de huguenots. Il faut savoir que le seul registre de l'église wallonne de Tournai atteste la bénédiction de près de mille six cents mariages de 1750 à 1784. Dans ce registre on

² Édit de Fontainebleau 18 octobre 1685

trouve la trace de nombreux couples qui viennent de la Beauce, de la Brie ou de Normandie, mais naturellement bien plus nombreux sont ceux qui viennent tout simplement de Picardie. On ne sait pas combien ont fait l'aller et le retour. On sait bien que tous ne l'ont pas fait et que, pour ceux qui venaient du plus loin, Tournai n'était qu'une étape sur le chemin de l'exil vers la Hollande ou l'Allemagne. Mais un certain nombre de ces couples sont revenus vers leur lieu d'origine, les registres paroissiaux catholiques l'attestent au moment du baptême forcé des enfants.

Tous ces déplacements ne sont pas passés inaperçus des autorités. Les curés ont rendu compte à leur évêque que certaines de leurs ouailles allaient se marier à l'étranger et en revenaient avec des certificats de mariage en bonne et due forme. Il s'agissait néanmoins de mariages illégaux vis-à-vis de l'Église catholique et du pouvoir royal. Pour donner un coup de semonce, le gouverneur de la Flandre française a eu l'idée à Pâques 1732 de piéger ces huguenots désobéissants. Il a fait placer un cordon de troupes le long de la frontière au sud de Tournai avec consigne de laisser passer à l'aller et de se saisir des huguenots au retour. Ce jour-là on en a arrêté deux mille qui étaient venus communier à Tournai ! Les prisons de toute la région ne pouvaient pas y suffire et il a fallu relâcher tout ce beau monde avec seulement une amende comme sanction. Cet incident montre l'importance de l'attraction exercée par Tournai.

Je vous disais que, pour Tournai, on recensait près de seize cents mariages entre 1750 et 1784, en effet les actes les plus anciens de l'Église wallonne de Tournai ne remontent qu'à 1750. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas eu de mariages avant, mais simplement parce que les registres ont disparu, ont été volés ou perdus et ceci dès avant 1894. Mais il faut savoir aussi que les registres de 1750 à 1780 qui existaient encore en 1894, et ont fait heureusement l'objet d'une copie imprimée, ont disparu également des Archives de l'État et ce dans un passé relativement récent.

On trouve heureusement ailleurs des traces des mariages célébrés avant 1750. Par exemple le curé de Templeux-le-Guérard, petit village du Vermandois à l'ouest de Saint-Quentin, notait dans son registre paroissial sur une feuille particulière à la fin de chaque année les événements concernant ses paroissiens protestants. C'est

ainsi que pour des gens issus de ce village, nous avons la trace de 59 mariages célébrés à Tournai entre 1728 et 1750, soit deux par an en moyenne pour ce seul petit village que vous aurez du mal à situer sur une carte. Il serait intéressant de collationner les traces analogues laissées par d'autres curés, mais comment les chercher ? D'ailleurs tous les curés n'ont pas procédé de même. On ne connaîtra donc jamais l'ensemble des mariages de la période 1709-1750.

En reportant sur une carte les lieux d'origine des conjoints venant se marier à Tournai, on arrive à dessiner des zones de forte implantation protestante de l'époque : Condé-sur-Noireau en Basse-Normandie, Bolbec, Fécamp et Dieppe en Haute-Normandie, Heucourt et Gouy-l'Hôpital dans le Vimeu à l'ouest d'Amiens, Crèvecœur-le-Grand dans le Beauvaisis, Les Ageux en Valois, Beaugency dans l'Orléanais, Meaux et Nanteuil-les Meaux en Brie, et plus au nord Hargicourt et Templeux-le-Guérard dans le Vermandois, Walincourt et Quiévy dans le Cambrésis Lemé, Landouzy et Parfondeval en Thiérache. J'ai essayé de schématiser sur une carte ces zones et les cheminements depuis là vers Tournai. Depuis la Thiérache, il y a aussi quelques déplacements vers l'église wallonne de Namur. À une plus grande échelle, il est intéressant de remarquer que ces routes évitent les grandes villes. C'est caractéristique quand on pointe par exemple les villages du Cambrésis où l'on trouve des protestants : ils sont répartis sur un arc de cercle qui contourne Cambrais par l'est.

La plupart du temps les deux conjoints sont originaires de la même région, souvent du même village où ils se sont connus, mais ce n'est pas toujours le cas. Je vais vous en donner un exemple dans quelques minutes. On peut facilement imaginer que ces couples ne vont pas au hasard, qu'ils suivent des chemins préparés, qu'ils font étape chez des coreligionnaires. La toponymie locale en garde parfois des traces ; ainsi on trouve sur les anciennes cartes au nord de Laon, près de Crécy-sur-Serre, un *chemin des Huguenots* qui doit bien faire référence à ce passé lointain.

Pourquoi l'Église de Tournai a-t-elle joué un rôle plus important que celle des autres villes de la Barrière ? Je n'ai pas lu d'explication sur ce point, mais je vous soumets une suggestion. Je vous ai dit que ces huguenots ne cheminaient pas au

hasard mais faisaient étape chez des coreligionnaires. On peut fort bien imaginer que les relais manquaient sur les routes plus directes menant de la Normandie le long de la côte vers Furnes ou Ypres, à travers la Flandre française réputée très catholique.

Quoi qu'il en soit, le rôle prééminent de Tournai est attesté par les documents parvenus jusqu'à nous. On peut en effet comparer les presque mille six cents mariages à Tournai en 35 ans, soit une moyenne d'environ un mariage par semaine pendant trente-cinq ans, aux 172 mariages célébrés à Namur en 68 ans (soit 2 ½ par an) ou aux 59 mariages recensés à Menin en 32 ans (soit 1 ¾ par an).

Le rôle de Tournai comme pôle d'attraction du protestantisme régional s'est définitivement éteint avec la signature en France de l'édit du 29 novembre 1787, appelé édit de Tolérance, mais ce rôle avait déjà considérablement diminué dans les années précédentes en raison de l'évolution des esprits dans le beau royaume de France. Louis XVI était plus ouvert que Louis XV. La répression du protestantisme était moins active. Les enfants protestants n'étaient plus qualifiés de bâtards. Il était devenu plus facile aux pasteurs clandestins de circuler, etc. L'édit de 1787 a redonné aux huguenots la liberté de conscience, même s'ils n'ont pas encore obtenu la liberté de culte ni la liberté d'exercice d'un certain nombre de métiers. Ils ont retrouvé un état civil qui n'était plus subordonné à des cérémonies catholiques. Ce souffle de liberté annonçait des jours meilleurs.

Si les déplacements vers Tournai ont cessé, la reconnaissance pour le rôle joué par cette ville est restée vivace au sein du protestantisme du nord de la France et au sein de la diaspora protestante établie à l'étranger. Dans la période actuelle où nombreux sont les gens qui s'intéressent à leurs racines, le nom de Tournai apparaît souvent au détour d'un acte et les intéressés veulent comprendre pourquoi et comment leurs ancêtres qui habitaient à plusieurs centaines de kilomètres de là sont venus se marier à Tournai. Il y a là une part trop méconnue de l'histoire protestante, une part sans doute aussi trop méconnue de l'histoire de la ville de Tournai.
